

## Nom du projet : Coopérative laitière de Belle-Ile-en-Mer

**Présentation** succincte de la filière étudiée, de ses acteurs et de son territoire d'action

Belle-Ile-en-Mer est un territoire de 85 km<sup>2</sup> situé au large du Morbihan. 5300 habitants y habitent « à l'année », mais la population est multipliée par 8 en saison estivale et l'île accueille jusqu'à 400.000 visiteurs/an.

L'agriculture locale occupe une SAU d'environ 3000 ha, les activités majoritaires étant l'élevage ovin viande et bovin lait. Il y a 10 éleveurs laitiers, qui produisent un total d'environ 2.2 millions de litre de lait/an. 90 % de ce volume est exporté vers le continent par bateau, après avoir été collecté via un camion financé et géré par la communauté de communes de Belle-Ile (CCBI). Le lait ainsi exporté est acheminé jusqu'à la laiterie CHF de Pontivy, appartenant au groupe Lactalis. Certains éleveurs transforment également une partie de leur lait à la ferme et réalisent la vente directe des produits.

**Besoins et motivations** initiales des acteurs à l'origine du projet

- Quels besoins ont été définis ? Par qui ?
- Quelles étaient les motivations des acteurs à l'initiative de la filière ?
- Quels objectifs étaient visés ? Pourquoi ?
- Quelle échelle a été choisie et pourquoi ?
- De quel accompagnement ont bénéficié les acteurs économiques ?

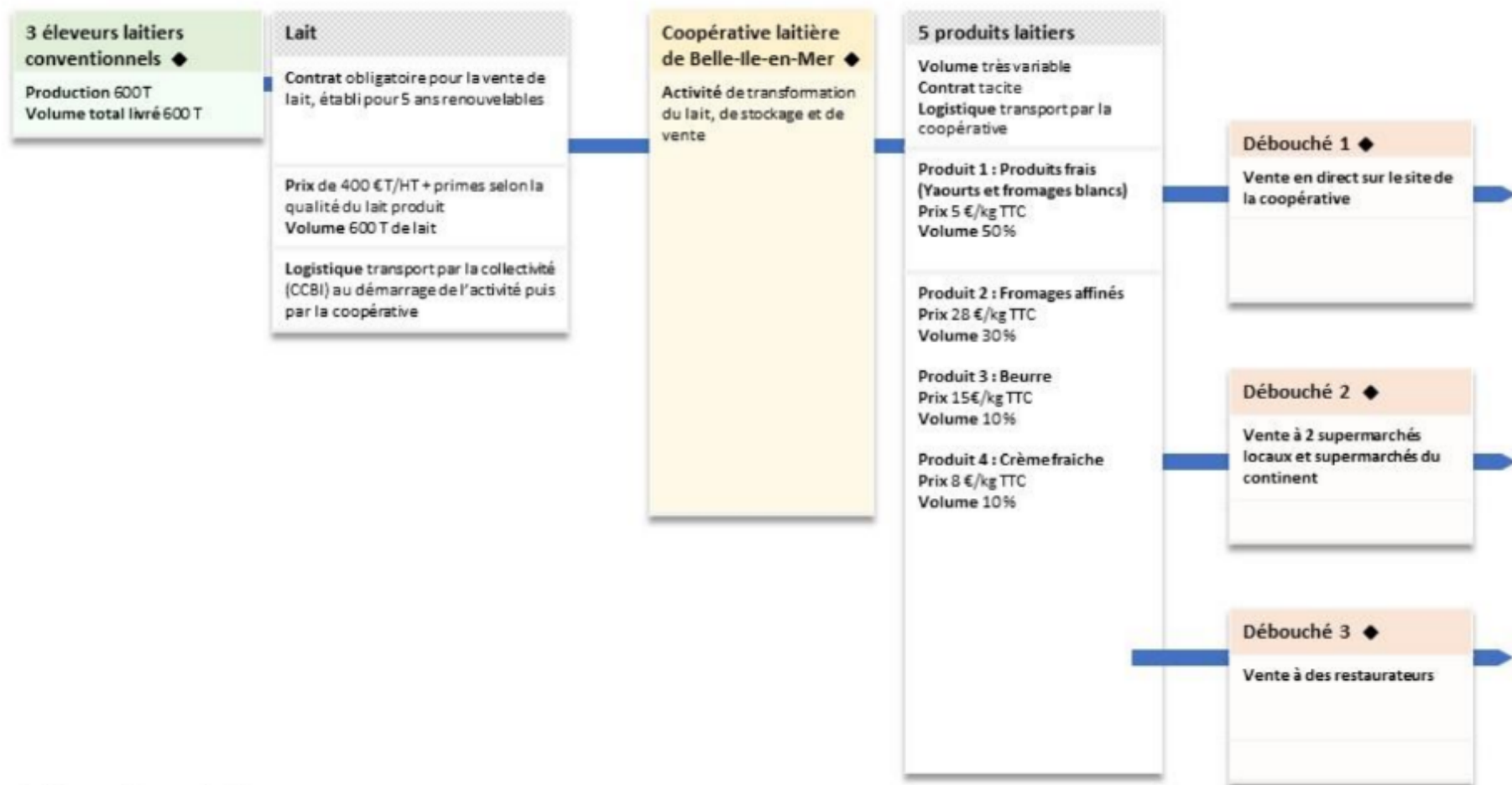
A l'approche de la fin des quotas laitiers en 2015, les éleveurs laitiers bellilois se sont inquiétés collectivement de la viabilité économique de ce système de collecte et d'envoi vers le continent mis en place dans les années 80. Ils témoignaient déjà à l'époque d'une grande difficulté à tirer un revenu de leur activité. Leur besoin était de trouver un moyen plus pérenne de valoriser le produit de leur exploitation et de ne plus dépendre d'une société industrielle située sur le continent. En parallèle, la communauté de communes a commencé à s'interroger sur l'évolution du système de collecte. Enfin, une association de développement local basée sur l'île, le CPIE de Belle-Ile-en-Mer, a décidé d'accompagner les éleveurs dans leur réflexion sur une relocalisation de la filière, c'est-à-dire sur la possibilité de créer sur l'île des outils de transformation pour le lait. La démarche a également bénéficié depuis le démarrage d'un accompagnement par la Chambre d'agriculture de Bretagne.

## Présentation des acteurs de la filière et de leurs intérêts propres

| Rôle   | Motivations  | Profits  |
|--|--|--|
| <b>Acteur 1 :</b>  |  |  |
| Eleveurs   | Recherche d'une meilleure rémunération pour le lait produit.<br>Sortir de la dépendance à la collectivité pour la collecte et à une entreprise continentale pour la vente du lait. | Amélioration du revenu<br><br>Propriété d'un outil de transformation local |
| <b>Acteur 2 :</b>  |  |  |
| CPIE de Belle-ile-en-Mer (accompagnateur de la démarche) | Encourager le développement de filières alimentaires locales dans le cadre du PAT bellillois<br>Encourager la mise en œuvre de pratiques agroécologiques                           | Réussite dans l'accompagnement d'un projet local                           |
| <b>Acteur 3 :</b>  |  |  |
| CCBI   | Optimiser le service de collecte du lait<br>Maintenir des emplois en agriculture<br>Créer une nouvelle activité économique renforçant l'attractivité du territoire                 | Réduction du coût de collecte  |
| <b>Acteur 4 :</b>  |  |  |
| Fromager associé aux éleveurs                            | Transmettre ses connaissances<br>Participer à un projet collectif<br>Créer son propre emploi   | Embauche dans la future coopérative  |
| <b>Acteur 5 :</b>  |  |  |
| Distributeurs locaux (supérettes, supermarchés)          | Bénéficier d'un produit local attractif pour les consommateurs<br>Ne pas payer le coût d'import de produits continentaux.  | Gain de notoriété, de chiffre d'affaire                                    |

## Chronologie du projet : étapes de construction de la filière

| Mois / année            | Etapes   |
|-------------------------|--|
| <b>A partir de 2014</b> | Réunions professionnelles entre agriculteurs organisées par le CPIE : réflexion collective sur l'avenir des exploitations laitières bellilloises   |
| <b>2016</b>             | Visites d'exploitations laitières réalisant de la transformation et de la vente directe sur le continent.<br>Réalisation d'un test de transformation laitière (fromage, fromages frais) avec le laboratoire des sciences et techniques du lait et de l'œuf (INRA Rennes)<br><br>Démarrage de rdv techniques pour réfléchir à l'évolution des pratiques agricoles en lien avec une transformation locale du lait. |
| <b>Mai 2018</b>         | Réalisation avec le CPIE d'une étude de marché pour évaluer le potentiel de vente de produits laitiers locaux sur l'île  |
| <b>Septembre 2018</b>   | Réalisation avec le CPIE d'une évaluation du coût d'implantation de la laiterie et du matériel nécessaire.<br>Décision de lancer le projet d'une laiterie belliloise transformant le lait des éleveurs locaux.   |
| <b>2019</b>             | Recherche d'associés pour la transformation (fromagers)<br>Décision de s'orienter vers un modèle juridique de type coopératif pour la future laiterie  |
| <b>2020</b>             | Recherche d'un emplacement pour l'implantation de l'activité<br><br>Développement des relations extérieures : soutiens politiques, expert-comptable, URSCOP pour l'élaboration des statuts, entreprises prestataires de matériel.<br><br>Réflexion sur le cahier des charges<br><br>Consolidation du modèle économique de la filière, rencontre avec les distributeurs locaux                                    |
| <b>2021</b>             | Création d'une association de préfiguration de la coopérative.<br><br>A venir : <ul style="list-style-type: none"><li>- Dépôt du permis de construire pour la laiterie</li><li>- Démarchage de débouchés supplémentaires sur le continent</li><li>- Communication autour du projet</li><li>- Lancement d'un financement participatif</li></ul>   |



### Schéma d'organisation

- ◆ membres de la coopérative laitière belliloise
- ◆ autre lien entre acteur

Pour intégrer votre propre schéma de filière :

Clic droit sur l'image > Changer d'image > A partir d'un fichier > sélectionner le schéma de filière enregistré au format .jpeg

## Financement

- Subventions mobilisées pour les investissements nécessaires à la création de la filière • Subventions mobilisées en soutien au fonctionnement de la filière (fonds européens, Etat, région, départements...)
- Principaux postes de charges à prendre en compte

- Subventions mobilisées pour les investissements :
  - Conseil régional de Bretagne (développement des circuits-courts en Bretagne) : 250.000 € (*acquis*)
  - Plan de relance (aide au déploiement des projets alimentaires territoriaux) : 250.000 € (*pas encore acquis*)
- Subventions mobilisées pour le fonctionnement :
  - Financement de l'activité de collecte par la Communauté de communes de Belle-Ile (env. 25000 €/an) pendant les 3 premières années de fonctionnement (salaire du chauffeur, entretien du camion de collecte, carburant)

## Modalités de coopération

- Qui porte la filière et prend les décisions ?
  - Existence d'une organisation juridique particulière ?
  - Nature des relations entre acteurs économiques ? (formelles, informelles...)
  - Modalités d'uniformisation des méthodes et de garantie ? (cahier des charges, marque collective...)
- 
- La filière sera portée par une coopérative regroupant les éleveurs, les associés-salariés réalisant la transformation du lait et éventuellement les collectivités locales. Il n'est pas prévu à ce stade que les distributeurs participent à la gouvernance.
  - Les relations entre acteurs économiques seront formelles : existence d'un contrat de vente de lait entre les éleveurs et la coopérative. Pour l'instant, la réflexion sur l'existence ou non de contrats entre la coopérative et les distributeurs n'est pas aboutie.
  - Un cahier des charges est en cours de rédaction, il a pour but d'harmoniser les pratiques agricoles entre les éleveurs engagés dans la coopérative (alimentation non OGM, nombre de jours de pâturage etc).

## Difficultés surmontées

| Problème rencontré  | Solution proposée   |
|---|---|
| Les éleveurs jugeaient trop complexe de prendre en charge directement eux-mêmes la transformation du lait | Association avec des professionnels de la transformation laitière   |
| Les éleveurs voulaient garder la main sur l'outil de transformation, quel que soit le montant investi     | Décision de choisir un modèle juridique coopératif  |
| Trouver des débouchés suffisants et permettant de compenser la saisonnalité de la fréquentation de l'île  | Accompagnement par un spécialiste du réseau ECTI pour la mise en relation et le dialogue avec les enseignes de distribution |

## Perspectives et défis à relever

Réunir les fonds nécessaires à la réalisation des investissements

Réussir à fidéliser une clientèle locale lors du lancement des produits, trouver et conserver des débouchés suffisants pour assurer la rentabilité de l'activité.

Intéresser les producteurs qui ne participent pas à la démarche pour le moment

## Conseils et enseignements

Pour avancer dans la réflexion, il est primordial de partir des questions des éleveurs, les transformer en problèmes traitables.

L'animation du projet est indispensable pour éviter une démobilité du groupe dans les moments difficiles où le projet n'avance pas et assurer un lien neutre avec les acteurs extérieurs et les élus locaux.

## Ressources bibliographiques

[Bassoileil, M. (2018). Relocalisation de la transformation laitière sur le territoire de Belle-Ile en Mer : faisabilité technique, économique et organisationnelle. Mémoire de mission professionnelle, Ingénieur spécialisé Innovations dans les systèmes agricoles et agroalimentaire du monde, Montpellier SupAgro, 72 p.] Consultable sur demande auprès du CPIE de Belle-Ile Mer : [accueil@belle-ile-nature.org](mailto:accueil@belle-ile-nature.org)

**Programme d'animation :** « Filières en Communs : des communs au service de la reterritorialisation des filières alimentaires » (2021-2022)



**Action de diffusion réalisée dans le cadre du PDR Occitanie 2014-2020 -** Projet : « Soutenir la reterritorialisation des filières agroécologiques : des outils et un cadre d'échange et de contribution pour démultiplier les initiatives » (FEADER 1.2. 2021)

